

DÉLIBÉRATIONS

N° 2016/088/1.5

Feuillet n° 099

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil seize, le 19 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 12 décembre 2016

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	47
Votants :	51
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUI, Nadine ÉLOI, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY ; Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Jean-Claude SERRE représente Jean-Marie SALVETAT, Michel JOFFRE représente Patricia FLAGEAT ; Francis VIGIER représente Annie DELAGE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Gérard DEBET, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Yves MOREAU donne pouvoir à Nadine ELOI, Charles SOL, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Convention d'adhésion au service Energies du SDE24

Le service Energies du SDE 24 intervient dans les domaines de la maîtrise de la demande en énergie, de l'optimisation des achats d'énergies ainsi que du développement des énergies renouvelables.

Cette convention de partenariat permet aux EPCI qui le souhaitent de leur faire bénéficier de l'expertise technique, juridique et administrative des services du SDE24 en matière d'énergie afin de leur permettre de répondre aux différents enjeux fixés par la loi sur la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte promulguée le 17 août 2015.

L'adhésion de la communauté de communes à ce « Paquet Énergie » lui permettra de bénéficier de l'assistance à l'élaboration et la mise en œuvre du PCAET. Cette condition fait suite à une décision du Comité Syndical du SDE 24 en date du 16 juin 2016.

Prestations proposées :

- Etudes énergétiques sur le patrimoine : Audit énergétique des bâtiments ; Diagnostics énergétiques en éclairage public ; Etudes de faisabilité Energies Renouvelables
- Déploiement des horloges astronomiques
- Déploiement des bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Participation de l'EPCI = Adhésion de l'EPCI (2 425€) + Adhésion des communes (4 850€)

Total = 7 275€/an

Après en avoir délibéré, **le conseil communautaire**, à l'unanimité :

- o **DECIDE** de signer la convention d'adhésion au service Energies du SDE24
- o **AUTORISE** Monsieur le Président à signer, dire et faire tout acte relatif à ce dossier.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 21/12/2016

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20161219-DE2016088-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2016

